



Ramener mes parents algériens en France

Par **tamtoum**, le **02/04/2016 à 22:20**

bonjour à tous,

Je suis dans l'embarras et je souhaiterais qu'il y ait quelqu'un qui pourrait m'aider

j'ai la nationalité française car je suis né en France

-ma mère vit actuellement en Algérie

je me demande si il ya possibilité de la ramener ici chez moi et sont quoi les démarches

merci à l'avance

cordialement

Par **youris**, le **03/04/2016 à 09:59**

bonjour et merci sont des marques de politesse qui font toujours plaisir aux bénévoles qui répondent sur ce site !

Par **tamtoum**, le **03/04/2016 à 15:18**

bonjour,

vous avez raison monsieur, je présente mes excuses à tous

merci

cordialement

Par **youris**, le **03/04/2016 à 15:40**

bonjour,

il faut que votre mère se rende dans un consulat de France pour demander un visa ascendant de français en indiquant que son enfant français vit en France.

mais il faut fournir un certain nombre de documents attestant que votre mère pourra vivre en France (logement, ressources, assurance maladie) sans être à la charge de la France.

vous pouvez trouver des renseignements sur les sites des consulats de France en Algérie.

salutations

Par **tamtoum**, le **03/04/2016** à **15:45**

rebonjour,

merci beaucoup pour votre réponse, en faite on vient d'avoir un refus sur une demande "ascendant de français non a charge" et pour eux elle a une pension de 300 euros/mois et c'est pas suffisant pour vivre en france, sachant que j'ai fourni des justificatifs me concernant pour les ressources et logements...

cordialement